

12 JUIL. 2020

Avis aux étudiants

Suite a la réunion du Conseil d'établissement qui s'est tenue le mardi 9 juin 2020, l'administration de l'institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma, informe les étudiants de la 3ème année que le dernier délai de dépôt des P.F.E. a été fixé au 15 juillet 2020 inclus. Les étudiants sont priés d'envoyer leur mémoire par e-mail sous format Pdf à la direction des études ainsi qu'au professeur encadrant.

